

Honoraires Transactions TTC à la charge du vendeur (mis à jour le 1^{er} janvier 2025)

Montants TTC (TVA à 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

PRIX DE VENTE / Tous types de biens	HONORAIRES
Jusqu'à 45.000€	Forfait : 4000€ TTC
De 45.001€ à 65.000€	Forfait : 5000€ TTC
De 65.001€ à 110.000€	Forfait : 6000€ TTC
De 110.001€ à 150.000€	5.50%
De 150.001€ à 200.000€	5.25%
De 200.001€ à 250.000€	5%
De 250.001€ à 400.000€	4.75%
De 400.001€ à 500.000€	4.50%
A partir de 500.001€	4.25%
Caves et Stationnements (places de parkings, garages...)	Forfait : 1600€ TTC

- * En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.
- * Recherche d'acquisition immobilière via un mandat de recherche : honoraires charge acquéreurs avec application du barème ci-dessus.
- * Etude comparative de marché avec avis de valeur **offerte** dans le cadre d'un projet de vente.
- * Avis de valeur pour succession, rachats de parts, évaluation du patrimoine : 150€ TTC (voir conditions en agence en cas de mise en vente ultérieure).
- * Dans le cadre d'une succession ou sur demande expresse du vendeur, les honoraires peuvent être à la charge de l'acquéreur, avec application du barème ci-dessus calculé à partir du prix hors honoraires.



Des femmes et des hommes
pour votre bien

ORPI GL IMMOBILIER

BAREME HONORAIRES LOCATION-GESTION (mis à jour le 01/01/2025)

HONORAIRE DE RECHERCHE LOCATAIRE

Montant dû par partie : locataire & bailleur

= 6% TTC de 12 mois de loyer hors charges

(Dans la limite de 8€/m² en zone libre et 10€/m² en zone tendue)

- * Visites
- * Constitution du dossier et étude de sa solvabilité
- * Rédaction et signature du bail

Etat des lieux d'entrée : 3€/m² plafonnés à 290€ TTC

Montant dû par partie : locataire & bailleur

Etat des lieux de sortie : 3€/m² plafonnés à 290€ TTC

Montant dû uniquement par le bailleur

Etat des lieux de sortie OFFERT au bailleur dans le cadre d'un mandat de gestion

Location d'un garage / place de parking

= 190€ par partie pour frais de rédaction et EDL

HONORAIRE DE GESTION COURANTE

= 7.5 % TTC des encaissements mensuels

Aucun surcoût, hors option souscrite

Engagement d'1 an – Renouvellement annuel par tacite reconduction

- * Appel, encaissement des loyers, transmission quittances et décomptes mensuels de gestion
- * Suivi des règlements
- * Régularisation des charges locatives
- * Règlement des charges de copropriété et taxes
- * Révision des loyers et renouvellement du bail
- * Gestion des travaux
- * Traitement des dédites et des dépôts de garantie
- * Notification congé pour vente ou pour reprise par voie d'huissier (seul coût de l'huissier)

Assurance « loyers impayés » en option

= 2.80% du montant du quittancement

Aide à la déclaration des revenus fonciers en option

= 90€ TTC

Voir options supplémentaires en agence